

PROJET D'ETABLISSEMENT

I. NOS OBJECTIFS :

1. Amener les jeunes à devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits comme de leurs devoirs, capables d'autonomie dans leur travail et respectueux d'autrui.
2. Donner aux adolescents des quatre premières années la capacité de s'orienter correctement et de se forger un projet de vie.
3. Former aux métiers d'art et aux techniques de la communication; intégrer cette formation aux réalités du monde professionnel.
4. Préparer aux études supérieures et au monde du travail.

II. NOS MOYENS :

- A. L'équipe éducative motivée, ainsi que consciente de ses responsabilités, soucieuse de perfectionner le contenu et les méthodes de son enseignement, et soucieuse de maintenir un climat humain dans l'école, ce qui implique :

1. Une adaptation permanente des programmes et des grilles-horaires à l'évolution des techniques ou des réalités socio-économiques.
2. Une réflexion sur la méthodologie des disciplines enseignées.

3. L'échange d'expériences pédagogiques, la pratique d'interdisciplinarité et du travail en équipe; l'aide de la part d'instituteurs des écoles primaires avoisinantes.
Notre établissement scolaire a établi une collaboration pédagogique avec l'ensemble des écoles primaires et fondamentales de la Ville de Bruxelles.

A cette occasion, il développe des actions diverses comme des activités en commun (compétitions sportives, cross, ...), l'échange de documents pédagogiques accessibles aux enseignants via le site de l'enseignement de la Ville, des périodes de concertation entre les équipes éducatives qui permettront les échanges de bonnes pratiques pédagogiques mais aussi de définir les compétences attendues dans les diverses disciplines enseignées, des formations d'enseignants en commun, des visites d'élèves du primaire dans le secondaire à l'occasion d'activités culturelles, sportives ou ludiques, la présence ponctuelle d'enseignants d'un niveau dans l'autre lors de séquences d'apprentissage ou de remédiations.

Bien d'autres actions pourront être menées en vue de renforcer cette collaboration pédagogique. Ces actions seront alors le fait d'une prise d'initiative ponctuelle par l'une ou l'autre équipe pédagogique concernée.

Cette collaboration est destinée à tisser des liens durables entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles. Il facilite la transition pédagogique pour les élèves et veille à augmenter les chances de réussite des élèves du 1^{er} degré.

4. Au premier degré : mise en place progressive d'un PAC (plan d'action collectif) et de PIA (plan individuel d'apprentissage) pour les élèves en difficultés scolaires.
Au 3^{ème} degré de transition et de qualification, la participation à des stages en entreprises, des recyclages ou des séminaires de formation.
5. Le recueil, le traitement et la diffusion sélective d'ouvrages spécialisés ou d'une documentation actualisée.

B. Une pédagogie de l'effort et du projet, ouverte au monde extérieur, prolongée par une pédagogie de l'écoute, du soutien et de la motivation, ce qui se traduit par :

1. L'apprentissage de l'effort et de la recherche du travail bien fait.

Au 3ème degré qualifiant, **des stages et une qualification professionnelle** : les élèves des sections techniques et professionnelles effectuent des stages dans des entreprises avec lesquelles l'école a des liens privilégiés depuis des années; d'autre part, une évaluation régulière est organisée, adaptée aux exigences des différentes formations, comportant des mises en situation réelles lors des épreuves de qualification et/ou des stages en entreprises (5e, 6e et 7e années). Ces stages se déroulent notamment et en partie durant les congés scolaires.

2. **Des activités culturelles et des visites** : différents projets pédagogiques au caractère interdisciplinaire, peuvent être réalisés avec nos élèves. A titre d'exemples, les activités suivantes peuvent être proposées aux élèves : des ateliers philo, de la capoeira, des expositions thématiques... Avec nos élèves, nous participons à des activités sociales, culturelles ou sportives, ouvertes au monde extérieur : concours, cinéma, visites d'expositions ou de musées, journées et activités sportives (participation aux compétitions sportives de la Ville,...), participation à des salons (Artisanart, SIEP,...), réalisation d'un lipdub, flashmob,...

Si certaines activités proposées aux élèves sont facultatives, la participation aux voyages et sorties scolaires est obligatoire.

3. **Le soutien aux élèves** :

- L'école informe les élèves des différentes aides mises à leur disposition. Par exemple, le tutorat U.L.B. l'organisation d'une école des devoirs, Echec à l'échec, ...
- En classe, les professeurs mettent en place une remédiation et une étude dirigée. De plus, pour les élèves en difficulté les professeurs proposent un PIA (plan individuel d'apprentissage).
- la médiation : l'action d'un médiateur scolaire assurant l'écoute, le soutien ou le suivi de jeunes en difficulté, et favorisant la communication parmi les différents acteurs de l'école
- la concertation régulière avec les partenaires du CPMS (Centre Psycho-Médico-Social) et du PSE (Promotion de la Santé à l'École), grâce à la présence hebdomadaire, in situ, d'une psychologue et d'un assistant social.
- Une aide externe par des bénévoles peut être apportée aux élèves qui rencontrent des problèmes.

4. **Un travail de fin d'étude**

Ce projet interdisciplinaire met en valeur une problématique choisie par l'élève. Lors de la réalisation de son TFE et à différents moments de l'année, l'élève sera évalué sur les recherches effectuées, la présentation écrite, le respect des consignes, la ponctualité et l'argumentation orale.

C. Un équipement approprié pour dispenser un enseignement efficace : classes d'informatique, ateliers spécialisés (bois-peinture), matériel audiovisuel, raccordement Internet, tableaux interactifs, un secrétariat, classes d'infographie...

D. Une gestion fondée sur un partage des responsabilités entre l'équipe éducative et pédagogique, la direction et les parents.

Il s'agit en conclusion d'un contrat établissant des règles de vie basées sur la transparence, le dialogue, la fermeté, pour apprendre le respect de soi, d'autrui, de l'environnement, du travail, de l'outil, de l'assiduité aux cours et pour favoriser le fonctionnement démocratique de l'école.